



Refus de changement de statut

Par **labouten mounia**, le **05/11/2016** à **08:46**

Bonjour

Je suis pharmacienne diplômée d'Espagne, inscrite à l'ordre des pharmaciens de Paris, j'ai envoyé mon dossier de changement de statut à la préfecture de Paris et j'ai reçu un refus d'autorisation de travail de la directrice.

Parmi les motifs de refus, c'est que le métier de pharmacien n'est pas un métier sous tension. Ma question est comment procéder? que dois-je faire?

Par **youris**, le **05/11/2016** à **09:52**

bonjour,

je suppose que vous avez la nationalité d'un pays hors UE.

Le métier de pharmacien n'est pas un métier dont on a besoin en France, d'où le refus.

Vous pouvez faire un recours gracieux auprès de la directrice, sinon faire un recours contentieux devant le tribunal administratif.

bonjour

Par **labouten mounia**, le **05/11/2016** à **11:22**

Oui, je suis marocaine, est-ce qu'il me faut un avocat spécialiste dans le droit des étrangers pour résoudre ce genre de problème? Est-ce que la procédure prend du temps?

Par **youris**, le **05/11/2016** à **12:02**

Il vaut mieux prendre un avocat spécialisé qui pourra vous renseigner sur les chances d'obtenir satisfaction avant de dépenser du temps et de l'argent pour une procédure très aléatoire.